



Ensemble Scolaire " *Saint François-Les Goélands* "

4, rue de la Mairie - 26140 SAINT RAMBERT D'ALBON
Tél. : 04.75.31.08.06 Fax : 04.75.31.26.04

<http://www.saintfrancoislesgoelands.com/>

St Rambert d'Albon, le 22 Août 2021.

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Chers parents, chers élèves,

Votre enfant va faire sa rentrée scolaire au sein de notre établissement scolaire. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'un changement d'établissement avec tout ce que cela comporte de nouveau.

Afin que cette rentrée puisse se vivre dans les meilleures conditions, nous vous faisons part des principales informations nécessaires au bon déroulement de ce début d'année scolaire. Cette circulaire sera déposée sur le site internet de l'établissement, vous pourrez ainsi vous y référer dès que nécessaire en cours d'année.

Equipe pédagogique :

Cycle 1

- TPS/PS : Patricia VINCENT / Emma LAGOY et Christine LAGOY
- PS/MS : Sonia VANEL et Geneviève BARON
- MS/GS : Milène BARRY / Blanche BOSVEIL et Léa BLETON
- GS : Alexandra THEVENET

Cycle 2

- CP : Florence BONNOT / Blanche BOSVEIL
- CP/CE1 : Marianne BRUNEL
- CE1 : Sarah ARNAUD
- CE1/CE2 : Richard DUQUENNE
- CE2 : Pauline BILAUDE
- Dispositif Ulis : Magali FEUGIER

Cycle 3

- CM1 : Marie-Hélène BRUNET
- CM1/CM2 : Marlène POLLIEN
- CM2 : Marie-Sixtine DUC
- Enseignante spécialisée : Géraldine PLEynet
- 6ème : Marine LACROIX, Christelle ORAND, Eric POUCHOULIN et Jean-Yves CLERC

Cycle 4

- 5ème : Véronique ARMAND, Angélique BERREHOUC, Geoffroy BOUANGA et Astrid ACEVEDO
- 4ème : Audrey GARDE, Carole RIGNOL, Cécilia CHAZE et Laure-Emilie VERKEST
- 3ème : Sabrina MUSCHLER, Virginie CHAMBERT, Pierre VASSY et Jessica CHAPUIS

Centre administratif :

- *Secrétariat* : Mme Myriam MORCILLO – secretariat@saintfrancoislesgoelands.com
- *Comptabilité* : Mme Stéphanie KIBRITCIYAN – comptabilite@saintfrancoislesgoelands.com

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le centre administratif est fermé le mercredi après-midi.

Très important :

Dans le cas d'un changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, nous vous demandons d'en informer immédiatement le secrétariat par écrit ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com, de sorte que toute famille puisse être joignable à temps.

Vous pouvez aussi mettre les données à jour directement sur Ecole Directe et nous vous demandons de bien vouloir les vérifier en ce début d'année scolaire.

En cas de séparation/divorce, merci de rapprocher du centre administratif afin que nous puissions créer une fiche et un accès Ecole Directe à chacun des parents.

Merci de votre compréhension.

Ecole Directe :

Afin de faciliter la communication, nous utilisons un système d'information par Internet : **Ecole Directe**.

Pour l'école, Ecole Directe sera essentiellement un mode de communication (lien école/famille, absences, retards, ...) Nous n'utiliserons pas ce service pour les résultats scolaires.

Pour le collège, vous pourrez suivre l'évolution de la vie scolaire de votre enfant (ex : retards, absences, sanctions), ses résultats scolaires (ex : notes, bulletins, relevés d'examen blanc), utiliser les fonctionnalités comme le cahier de texte, emploi du temps, messagerie, la réservation de la cantine/garderie...

Pour tous, vous trouverez sur Ecole Directe les documents importants (appel de contribution, certificats de scolarité, ...) et procéderez aux réservations et paiements concernant la garderie et la cantine.

Pour votre première connexion (nouvelles familles), connectez-vous à l'adresse www.ecoledirecte.com et saisissez les identifiants de première connexion que vous avez reçu par mail en juillet.

Pastorale :

Mme Marie FOLACHER, animatrice en pastorale, est chargée de la mise en œuvre de la pastorale scolaire en coordination avec les prêtres accompagnateurs (Père Bernard et Père Christian) :

- en créant du lien entre les élèves et les différents membres de la communauté éducative,
- en proposant des temps forts (actions caritatives, projet d'ouverture aux autres, célébrations),
- en développant la culture religieuse,
- en permettant, à ceux qui le souhaitent, une recherche spirituelle, la préparation des sacrements et l'approfondissement de la Foi.

Mme Marie FOLACHER sera présente pour les élèves de l'ensemble scolaire avec des modalités différentes en fonction des niveaux.

Restauration scolaire :

7.1) Passage :

Depuis plusieurs années, la gestion de réservation et de paiement des repas de cantine s'effectue sur internet, sur l'application ou le site *Ecole Directe*. Chaque enfant aura un badge qui lui permettra de valider son passage à la restauration.

Rappels : les élèves prenant leur repas au self ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement.

7.2) Tarifcation :

Nous ne recevons malheureusement pas de subvention, ni d'aide pour les repas des élèves. Le tarif est donc calculé au « plus juste » (compte-tenu des tarifs de la société de restauration Elior).

Pour 2021/2022, le prix du repas est fixé à 5,40€. En cas de difficulté de paiement, n'hésitez pas à contacter le chef d'établissement qui étudiera votre situation.

Attention : tout repas pris sans réservation sera facturé 6,40€.

7.3) Le système de restauration propose un repas équilibré en 4 points : **Nouveau**

Une entrée (deux choix possibles), un plat (choix entre viande ou poisson) avec un accompagnement de féculents et légumes, fromage ou yaourt et deux desserts au choix dont un fait maison.

Une commission restauration se réunit deux fois dans l'année et permet aux utilisateurs de rencontrer les responsables d'Elior et de l'Ensemble Scolaire.

Le bus privé de l'établissement :

En cas d'absence, prenez soin de contacter Christine ou Guy sur le portable du car : **06-76-00-82-40**
Lorsque les enfants arrivent ou partent avec le minibus de l'OGEC, ils accèdent gratuitement à la garderie.

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

L'association des parents d'élèves (APEL), organise plusieurs animations (loto, soirée à thème, kermesse, ...) afin d'aider au financement des projets pédagogiques, des sorties et voyages scolaires et accompagne régulièrement les temps forts de l'établissement (Cross, Portes ouvertes, Célébrations, remise de diplômes, ...).

L'APEL recherche chaque année de nouveaux membres ou simplement des bénévoles pour les aider. Nous vous remercions pour la confiance que vous leur accorderez.

Pour contacter l'APEL : apel@saintfrancoislesgoelands.com.

Participation financière :

1) Modalités de règlement : Vous recevrez fin septembre la facturation vous concernant.

Pour rappel, sachez qu'il existe 3 possibilités de règlement :

- En une seule fois : (par chèque) avant fin octobre 2021.
- Trimestriel : (par chèques) octobre 2021, janvier 2022 et avril 2022.
- Mensuel : (par prélèvement automatique) sur 10 mois de octobre 2021 à juillet 2022.

Tous les règlements par chèque doivent être effectués à l'ordre de OGEC St François/les Goélands.

ATTENDRE DE RECEVOIR LA FACTURE POUR LE REGLEMENT.

Merci d'indiquer le nom de l'élève au dos du chèque s'il est différent de celui de la personne signataire.

2) La participation volontaire à l'investissement :

Chaque année des améliorations sensibles sont faites au niveau des locaux. Pour les réaliser nous avons besoin de votre aide.

Pour l'année scolaire 2021/2022, votre participation ira essentiellement dans le projet de construction de la restauration scolaire.

Chacun peut se situer en conscience et en fonction de sa situation personnelle dans une grille que nous vous proposons. Il est bien évident qu'aucune discrimination dans la qualité du service d'enseignement dispensé n'est liée au choix des familles dans ce domaine.

- option A : 6 €/mois \
- option B : 8 €/mois > porté sur la facture annuelle
- option C : 10 €/mois /

ou encore par une donation ponctuelle de votre choix.

Un reçu pourra vous être adressé à votre demande si nécessaire pour votre déclaration fiscale.

Assurance scolaire :

L'assurance scolaire à la Mutuelle Saint Christophe est incluse dans votre facture. Tous les élèves y sont affiliés. Cette assurance couvre l'élève lors de toutes les activités scolaires et extrascolaires mais n'exclue pas d'adhérer de votre côté à une responsabilité civile, au cas où votre enfant serait responsable d'un accident ou l'auteur de certains dégâts.

Les garantis et l'attestation seront dématérialisés et il faudra, pour y accéder, vous rendre à l'adresse www.saint-christophe-assurances.fr. Vous pourrez aussi effectuer vos déclarations d'accidents hors période scolaire (lors des fermetures du centre administratif).


Journées Pédagogiques

Deux journées sont déjà prévues : le vendredi 12 novembre et le lundi 3 janvier.

Les élèves n'auront pas cours ces jours-là.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Mme Patricia VINCENT,
Chef d'établissement des Écoles.



M. Alain ORGERIT,
Chef d'établissement du Collège.

